Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 74 (1948)

Heft: 26

Artikel: La cathédrale de Lausanne, sanctuaire protestant

Autor: Mueller, Marcel D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-56048

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans notre exposé, qui embrasse trois époques distinctes, nous avons traité les origines et l'exécution des bases géodésiques actuelles de notre pays. Nous résumons en quelques mots:

Les coordonnées y et x de tous les points de nos triangulations du premier au quatrième ordre sont toutes calculées dans le système unique de la projection conforme cylindrique à axe oblique. Les altitudes de ces points se rapportent à un horizon unique, le nouvel horizon, dont le point de référence, la Pierre du Niton, a pour altitude 373,600 m. Nous devons toutefois faire des restrictions concernant l'homogénéité de la précision des résultats obtenus. Dans les cantons de Genève, Vaud, Bâle et dans le Jura bernois, la disposition des réseaux et, par conséquent, la précision des résultats en certains endroits ne sont pas satisfaisantes. Nos recherches ont montré que l'on doit en attribuer la cause à l'insuffisance de la précision du réseau de premier ordre effectué de 1862 à 1879 par la Commission géodésique. Dans toutes les autres régions de la Suisse, la disposition des réseaux du premier au quatrième ordre et la précision des résultats satisfont pleinement aux exigences modernes. Le repérage des points de triangulation et du nivellement de précision est homogène et en excellent état. Si les mesures légales, obligeant les organes de la Confédération et des cantons à veiller soigneusement à la conservation et à la mise à jour de tous les repères, sont respectées strictement, nous avons la certitude que les bases géodésiques actuelles de la Suisse resteront intactes pendant une longue période. Ces bases géodésiques ne seront pas seulement utiles aux mensurations proprement dites, mais elles rendront de grands services à la technique. C'est un aspect réjouissant pour l'avenir. En outre, nous pouvons espérer que notre réseau de triangulation de premier ordre, tel qu'il est représenté à la figure 10, jouera son rôle dans les futurs travaux de l'Association internationale de géodésie.

Nous avons déjà fait remarquer, qu'en 1909, M. le professeur Baeschlin avait, au sein de la Commission de triangulation, émis l'opinion que le réseau de la Commission géodésique ne remplissait pas les conditions nécessaires à l'établissement des nouvelles mensurations fédérales. Les discordances constatées dans les réseaux de quatrième ordre, spécialement dans ceux du canton de Vaud et du Jura bernois, sont la preuve de l'insuffisance de la triangulation fondamentale. Nous avons en outre fait remarquer que les nouvelles observations de 1910 à 1914 dans le réseau de premier ordre qui couvre le Plateau (fig. 7) ont donné de meilleurs résultats que celles exécutées par la Commission géodésique. Le rapporteur a effectué, pour cette partie de la triangulation de premier ordre, une compensation en n'utilisant que les nouvelles mesures et en ne tenant pas compte des conditions inhérentes à l'ancien réseau. Il a ensuite refait le calcul des points trigonométriques de deuxième ordre de cette même région, dans le cadre des nouveaux résultats du réseau de premier ordre. Ces nouveaux calculs embrassaient vingthuit points de premier et de deuxième ordre. Leurs résultats ont confirmé nos présomptions. L'erreur moyenne de direction, qui d'après les observations de la Commission géodésique atteignait ± 0",85, se réduisit à la valeur de ± 0",37. L'amélioration est donc considérable et prouve, une fois encore, que les discordances des triangulations du canton de Vaud et du Jura bernois proviennent de l'insuffisance de précision des observations de la Commission géodésique. Ces constatations justifient pleinement l'opinion émise par M. le professeur Baeschlin en 1909.

La Commission géodésique suisse a l'intention de crécr,

dans le courant des prochaines années, plusieurs points de Laplace, c'est-à-dire des points du réseau de premier ordre sur lesquels seront observés la longitude, la latitude et l'azimut. Afin d'établir la liaison entre le réseau de premier ordre de notre figure 10 et les points de Laplace, il sera nécessaire de compenser tout le réseau de premier ordre d'un seul jet en utilisant les observations de 1910 à 1914. Il est hors de doute que la précision du réseau de premier ordre en sera sensiblement améliorée. La Suisse disposera alors d'un réseau de triangulation de premier ordre qui lui fera honneur au même titre que le nivellement actuel de haute précision.

La cathédrale de Lausanne, sanctuaire protestant

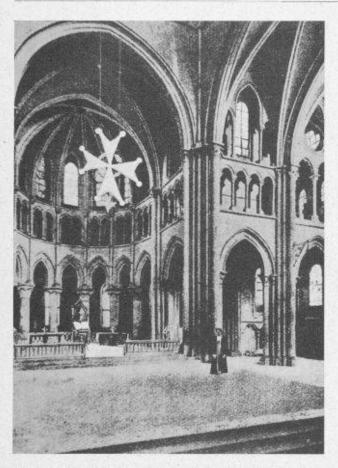
par Marcel D. MUELLER, architecte S. I. A.

Le protestantisme possède, dans les pays où il représente la majorité de la population, un certain nombre de cathédrales que lui a laissées le catholicisme du moyen âge. C'est le cas notamment en Suisse, où elles constituent des témoins fort intéressants de l'architecture romane et gothique. A Lausanne, nous nous trouvons en présence d'un exemple remarquable de gothique bourguignon à tour-lanterne, qui est sans contest le plus bel édifice religieux de Suisse. Il y a, à Genève, Berne, Neuchâtel, Bâle et Zurich, des cathédrales fort belles, dont les clochers découpent des silhouettes très caractéristiques dans le ciel, mais aucune d'elles ne possède une nef comparable à celle de Lausanne.

Tous ces édifices religieux furent conçus à l'origine comme des sanctuaires de l'Eglise romaine, puis se trouvèrent affectés au culte protestant au fur et à mesure que les paroisses adoptèrent la Réforme. Il fallut alors adapter ces nefs, agencées pour les besoins de la pompe dont s'entoure le catholicisme, aux nécessités d'un ordre liturgique qui revenait à la simplicité de l'Eglise primitive. Le chœur perdit ainsi sa signification de saint des saints, et c'est la chaire, d'où le prédicateur proclame la Parole de Dieu, qui devint le centre d'intérêt.

lci il convient de reconnaître que l'adaptation des lieux de culte existants se fit souvent avec une certaine maladresse. Il est fort rare qu'une véritable solution architecturale ait été trouvée, et lorsque c'est le cas, elle a généralement pour origine une restauration opérée au cours des dernières années, comme on les rencontre dans un certain nombre de temples du canton de Vaud. C'est donc non sans raisons que les historiens de l'art expriment leurs regrets devant certains aménagements qui s'offrent à leurs regards. Combien d'églises qui présentent un chœur délaissé, ou dont on n'a pas trouvé d'autre utilisation qu'en le garnissant de banes, comme c'est le cas à la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève, par exemple ! Henri de Ziégler a fait remarquer, non sans quelque raison, même si son jugement est entaché de parti-pris, que cette église était sans doute un lieu historique, mais n'exprimait en aucune façon le sanctuaire chrétien. Et pourtant, il suffirait de peu de chose pour qu'il en fût autrement.

Il y a dans le monde protestant de nombreuses cathédrales, qui expriment parfaitement leur destination et sont même d'excellents exemples de l'art chrétien. Citons l'abbaye de Westminster, la cathédrale de Cantorbéry, la cathédrale de Dordrecht, qui sont sans doute d'anciennes églises catholiques transformées, mais en revanche fort bien adaptées aux



Projet d'aménagement du chœur de la cathédrale de Lausanne.

Marcel D. Mueller, architecte S. L.A.

besoins de la liturgie protestante. Parmi les lieux de culte qui sont alors l'œuvre du protestantisme, il y a Saint-Paul de Londres, la Zuiderkerk à Amsterdam, le Dôme de Berlin, le Französischer Dom de cette ville, l'église Sainte-Catherine à Stockholm, enfin la cathédrale de Saint-Nicolas à Helsinki.

La plupart de ces églises relèvent des branches anglicane et luthérienne du protestantisme et présentent le plan traditionnel. La Zuiderkerk, tout comme le Französischer Dom, appartenant à l'Eglise réformée, marquent une différence par l'absence de chœur.

On est amené à constater que bien que le calvinisme se soit montré plus rigide, il y a malgré tout dans les pays où cette forme de protestantisme s'imposa, comme l'Ecosse, la Hollande, la Hongrie, des tentatives en vue de trouver une olution architecturale convenant comme cadre de la liturgies réformée. Les toiles du peintre hollandais Emmanuel de Witte constituent à ce sujet une source de renseignements fort précieuse. En effet, il a peint des intérieurs d'églises protestantes de son pays, qui nous permettent de nous rendre compte des solutions trouvées en Hollande au lendemain de la Réformation. Elles sont d'ailleurs fort ingénieuses et d'une belle tenue architecturale. Le chœur est fermé par une cloison qui rappelle l'iconostase de l'Eglise grecque, contre laquelle se trouve appuyée une chaire aux dimensions monumentales, située dans l'axe de la nef. Le chœur à proprement parler devient ainsi une chapelle réservée à des cérémonies plus intimes, baptêmes, mariages, service de Cène.

Au cours des restaurations opérées dans les temples vaudois, on a souvent utilisé le chœur pour y placer la table de communion et l'effet est généralement heureux. En revanche, on peut regretter que l'on ait laissé jusqu'ici sans solution le problème que continue à poser la cathédrale de Lausanne.

Le plan d'une cathédrale gothique fait du chœur le point focal de la composition. Dans son utilisation primitive, on y trouve l'hostie consacrée et il s'y accomplit le sacrifice de la messe. Rien ne nous empêche d'utiliser cette partie de l'église pour y mettre la table de communion, même si la Cène est deve nue pour nous un symbole. Dans le cas qui nous occupe, les deux tables qui s'y trouvent actuellement pourraient être garnies d'un tissus sur lequel serait posée une coupe. Au fond, un pupitre à l'échelle de l'ensemble présenterait une Bible, ouverte vers la nef. Quelques stalles placées latéralement contribueraient à meubler le chœur, qui gagnerait à être clôturé vers le transept. Ces éléments fort simples suffiraient pour garnir une partie de la cathédrale actuellement dénudée. Néanmoins, il manquerait encore un motif frappant dès l'entrée du sanctuaire, car la Bible ne serait pas assez volumineuse pour produire un effet suffisant. Ici il semble intéressant de faire appel à un élément qui se rencontre souvent dans l'art chrétien et qui est la croix suspendue, se plaçant au foyer de l'arc triomphal. Comme nous avons devant nous une cathédrale protestante, sanctuaire qui a joué un rôle considérable au moment de la Réformation, si l'on songe que l'on consacrait sous ses voûtes les pasteurs qui allaient ensuite desservir les communautés françaises persécutées, il nous apparaît que c'est la croix huguenote qui s'indique.

Le chevet de la cathédrale de Lausanne deviendrait de la sorte une proclamation de la foi protestante, et parlerait un langage plus éloquent que celui de la désolation qui est le sien aujourd'hui, et qui fait passer cette église aux yeux de nombreux étrangers pour abandonnée! Ce langage s'adresserait à la paroisse de la Cité, aux Lausannois montant sur la colline, ensuite aux élus du peuple vaudois venant prêter serment. Le visiteur étranger garderait une autre impression que celle que l'on observe aujourd'hui, non sans raisons.

Nous avons cherché une solution à un problème qui est à la fois religieux et architectural. Y avons-nous réussi ?

DIVERS

L'Ingénieur-Constructeur

En matière de conclusion à son ouvrage intitulé Technique des Travaux 1, M. Max Jakobson, professeur à l'École Centrale des Arts et Manufactures, à Paris, s'exprime sur ce thème en ces termes :

a) Ses qualités. Sa mission.

« Le sacrifice de soi-même n'est pas difficile, lorsqu'on est brûlé par la passion d'une grande aventure. » A. Carrel.

L'Ingénieur-Constructeur doit posséder des qualités et une puissance de travail au-dessus de l'ordinaire.

Il doit réaliser « l'équilibre harmonieux entre l'intelligence et la volonté, entre la faculté de comprendre et celle de vouloir ». (Napoléon.)

¹ Nous donnerons à l'un de nos prochains numéros une analyse détaillée de l'ouvrage remarquable à plus d'un têtre : Technique des Travaux, traité de pratique des travaux, constructions, bétons, travaux publics. — Ed. Labrairie polytechnique Ch. Béranger, Paris et Liège 1948. — (Réd.).